

## Compte-rendu de la réunion du Groupe de Technique sur la Migration – Coordination et partage de l'information

<b>Date</b>	2 Février 2022
<b>Time</b>	9h30 - 11h06
<b>Lieu</b>	Visioconférence
<b>Présence</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Ministère de l'Intérieur/D</li><li>- Secrétariat permanent du Cadre de Concertation Migration (SP-CCM)</li><li>- DGECEM-R</li><li>- CICR</li><li>- CRS</li><li>- EUCAP-Sahel Niger</li><li>- FICR</li><li>- MCI/EJ</li><li>- MMC/DRC</li><li>- OIM</li><li>- UNFPA</li></ul>

### Points inscrits à l'ordre du jour

- 1- Ouverture SP/CCM ;
- 2- Présentation des tendances migratoires (OIM)
- 3- Les migrants disparues préoccupations humanitaires, les droits et l'action CICR (CICR);
- 4- Divers.

<b>1. Ouverture ( SP/CCM)</b>
<b>Points de discussion clés</b>
<p>Dans son discours d'ouverture, le Secrétaire Permanent du Cadre de Concertation sur la Migration (SP/CCM) a tout d'abord remercié les participants de leur présence malgré leurs calendriers chargés et présenté ses souhaits de bonne et heureuse année 2022. Il a par la suite soumis l'agenda provisoire à l'appréciation des participants avant de remettre la parole au communicateur de la première présentation.</p>

## Compte-rendu de la réunion du Groupe de Technique sur la Migration – Coordination et partage de l'information

### II. Présentation des tendances migratoires (OIM)

#### Points de discussion clés

Contexte de la migration au Niger

Plusieurs facteurs ont influencé les tendances migratoires au Niger entre 2016 et 2021 :

- ❖ Etat membre de la CEDEAO
- ❖ Situation en Lybie
- ❖ Application des lois sur les migrations en Algérie
- ❖ Activités économiques informelles dans les mines
- ❖ Loi relative au trafic illicite de migrants avec pour conséquence la multiplication des routes de contournement.

Source des données utilisées :

Points de Suivi des Flux, Operations Humanitaires de sauvetage à Assamaka, Operations de Recherche et Sauvetage dans la région d'Agadez, Convois Officiels des rapatriés nigériens, Assistance dans les centres de transit,

Evolution des flux (2016-2021)

Concernant les flux sortants observés, on note un chiffre élevé en 2016 par rapport aux autres années avec une tendance à la hausse particulièrement en 2021.

Une baisse des flux entrants est remarquée à partir de 2016. Toutefois, en 2019 et 2021, les flux ont augmenté de manière significative avec environs le double des flux de l'année 2016.

S'agissant des mouvements des flux entrants et sortants observés au nord du Niger, on constate une tendance à la baisse de 2016 à 2021 avec un chiffre global de 1760 740 migrants enregistrés à Séguédine, Madama et Arlit.

Entre 2018 et 2021, une tendance à la hausse des individus entrants et sortants au sud du Niger est observée, avec 1 244 013 migrants enregistrés à Zinder, Maradi, et Tahoua.

On observe une forte augmentation des migrants expulsés de l'Algérie vers le Niger à partir de 2017 pour atteindre un pic en 2019 pour repartir à la baisse jusqu'en 2021.

Pour ce qui est des convois officiels de l'Algérie vers Agadez, on remarque une évolution fluctuante entre 2016 et 2021.

Mécanisme de ressources et de réponse aux migrants : réponse de l'OIM

Processus d'assistance aux migrants :

## Compte-rendu de la réunion du Groupe de Technique sur la Migration – Coordination et partage de l'information

Il consiste à l'enregistrement du migrant au niveau des centres de transit de L'OIM ou il bénéficiera d'un abri, de la nourriture, des soins médicaux, de la protection, d'assistance documentaire, et de formation avant le retour volontaire dans son pays d'origine pour profiter d'un programme de réinsertion. Entre 2016 et 2021, 63 798 migrants ont été assistés dans les centres de transit d'Arlit, Agadez, Dirkou et Niamey avec plus de 7000 cas de protection, et plus de 85 000 consultations médicales.

Retour Assisté Volontaire (RVA) du Niger au pays d'origine :

A partir de 2016, le nombre de retour volontaire a connu une forte hausse particulièrement en 2019 avec 16 378 RVA. Au total on dénombre 62 158 bénéficiaires entre 2016 et 2021.

Malgré la baisse des RVA remarquée en 2020, le Niger a été classé parmi les premiers pays ayant eu recours au Retour Assisté Volontaire dépassant l'Allemagne et la Lybie.

### Discussions

A la suite de la présentation les discussions ont tourné autour des points suivants :

- L'impact de la fermeture des frontières suite à la crise politique malienne. La solution qui s'offre est de négocier des couloirs humanitaires pour pouvoir acheminer les migrants dans leur pays d'origine.
- La différence entre convois officiel et expulsion de l'Algérie vers le Niger. On note que les convois officiels sont organisés conjointement entre les autorités nigériennes et algériennes avec l'appui de certains partenaires comme l'OIM.

Points d'actions	Structures responsables	Délais
////	////	////

## Compte-rendu de la réunion du Groupe de Technique sur la Migration – Coordination et partage de l'information

### III. Les migrants disparues préoccupations humanitaires, les droits et l'action CICR (CICR)

#### Points de discussion clés

#### Définition personne disparue :

« On n'entend par personne portée disparue une personne dont la famille ignore le lieu où elle se trouve, ou qui, selon des informations fiables, a été portée disparue au regard de la législation nationale, en rapport avec un conflit armé international ou non international, une situation de violence interne ou de troubles intérieurs, une catastrophe naturelle ou toute autre situation qui pourrait exiger l'intervention d'une instance étatique compétente »

#### Préoccupations humanitaires :

#### Rupture des Liens Familiaux

- Les disparus sont des victimes, ainsi sont considérées les familles qu'ils laissent derrière eux. C'est à la famille de donner sens à cette disparition et à la notifier car ce sont eux qui vivent cette absence.
- Source d'angoisse avec des conséquences psychologiques et émotionnelles pour la famille –droit de savoir.

#### Actions CICR

- Prévention :
  - o Renforcement la stratégie de « Rétablissement des Liens Familiaux » entre le mouvement
  - o Développement des lois nationales en relation des disparitions
  - o Les tags d'identité aux éléments des forces armées nigériennes
- Protection :  
Services « RLF » sous forme de Message de Croix Rouge et de Demande de Recherche d'un parent disparu.  
Maintien de Lien Familial avec la CRN: kiosques et antennes dans des gares routières, centre de l'OIM  
Documentation des allégations de mauvais traitement (etc) et Rappel aux autorités de leur obligations vis-à-vis des civils-Migrants
- Mécanismes :
  - o Plaidoyer pour de meilleurs mécanismes (Comité de GDM, BNR).
  - o Conseils techniques sur la matière de Gestion des Dépouilles Mortelles –Formation.
- Restes/Dépouilles Humaines :
  - o Formation et renforcement des capacités des services locaux.
  - o Développement des outils et instructions de référence pour meilleures pratiques de la GDM de la part des non/experts.

Points d'actions	Structures responsables	Délais
/////	/////	/////

## Compte-rendu de la réunion du Groupe de Technique sur la Migration – Coordination et partage de l'information

### IV. Divers

#### Points de discussion clés

A ce niveau, le SP/CCM a informé les participants sur la tenue de la réunion du comité de pilotage du projet « Appui à la protection des migrants les plus vulnérables » mis en œuvre par le consortium CRS Croix Rouge Espagnol, sous la présidence du Secrétaire Général du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation à Tahoua.

L'information sur la revue du pacte mondial sur les migrations sûres ordonnées et régulières qui se tiendra en 2022 et la réalisation d'un rapport référentiel de la revue nationale du pacte mondial dont la validation interviendra dans les jours à venir.

MMC/DRC a également partagé l'information sur la collecte de données envisagée sur les besoins des migrants. Il a à cet effet demandé de prendre contact avec le consortium du projet « Appui à la protection des migrants les plus vulnérables ».

Aux termes des échanges, la rencontre a pris fin aux environs de 11H.

Points d'action	Structures responsables	Délais
////	/////	/////

Le Secrétaire Permanent

**SOLY AMADOU**